**DAS n°137**

**du 29 septembre 2020**

**La subvention prévention Covid-19 bientôt prolongée**

L’Assurance maladie avait mis en place, le 15 mai 2020, une nouvelle subvention prévention TPE intitulée « Prévention Covid » permettant aux TPE et PME du Bâtiment de percevoir une aide pour le financement des mesures de prévention nécessaires pour protéger la santé des salariés et lutter contre la propagation du virus.

Face aux nombreuses demandes, le dispositif avait pris fin au 31 juillet 2020 du fait de l’épuisement du budget alloué.

Un nouveau budget vient d’être voté pour cette subvention, permettant ainsi une prolongation du dispositif.

Pour en bénéficier, les entreprises concernées trouveront, début octobre sur [www.ameli.fr/entreprise](http://www.ameli.fr/entreprise), les démarches à effectuer, les nouveaux outils, formulaire de demande et réservation en ligne et les conditions générales de l’aide.

Contact : Conseil en droit social : Charles GUYONVARCH : 01 40 55 11 10 / 07 88 98 36 28